



Procès-verbal
Le jeudi 23 octobre 2003 - n° 16

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

M. Landry, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le gouvernement libéral pour l'ensemble de ses politiques conservatrices.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, il a réparti ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion de censure: vingt minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et vingt minutes sont allouées aux députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera transféré à l'autre groupe, le temps non utilisé par les députés indépendants sera redistribué entre les groupes parlementaires et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Landry, chef de l'opposition officielle.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre du Développement économique et régional, dépose :

Un document sur les écarts de rendement des obligations du Québec et de l'Ontario pour les périodes 1990-2002 et janvier-octobre 2003.

(Dépôt n° 240-20031023)

23 octobre 2003

À 12 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 10 Loi donnant suite au discours sur le budget du 1^{er} novembre 2001, à l'énoncé complémentaire du 19 mars 2002 et à certains autres énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dépose :

Le rapport annuel du Fonds national de formation de la main d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 241-20031023)

23 octobre 2003

Un document de consultation de la Régie des rentes du Québec intitulé *Adapter le Régime des rentes aux nouvelles réalités du Québec*.

(Dépôt n° 242-20031023)

M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Ressources naturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 243-20031023)

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 244-20031023)

Le rapport annuel de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 245-20031023)

Le plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 246-20031023)

Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 247-20031023)

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 248-20031023)

23 octobre 2003

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le sommaire statistique 2002-2003 du ministère du Revenu intitulé *Renonciation et annulation des intérêts, des pénalités et des frais*.

(Dépôt n° 249-20031023)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 250-20031023)

Le rapport annuel de gestion du Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 251-20031023)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

Estrie ;

(Dépôt n° 252-20031023)

Québec.

(Dépôt n° 253-20031023)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2002-2003 des régies régionales de la santé et des services sociaux de l'Estrie et de Québec soit déferée à la Commission des affaires sociales et que le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission et ce, pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information: le choix de la transparence*.

Motions sans préavis

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, qui s'est déroulée le 17 octobre 2003, en rendant hommage au courage des personnes qui font face à la misère ainsi qu'à la générosité de tous les citoyens, qui par le biais des organismes communautaires, participent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

23 octobre 2003

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, qui s'est déroulée du 5 au 11 octobre, et la Journée mondiale de la santé mentale, qui s'est tenue le 10 octobre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Vermette (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes, et du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

23 octobre 2003

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 31 octobre 2003, M. Legendre (Blainville) s'adressera à M. Audet, ministre du Développement économique et régional, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'impact de la réingénierie sur les régions du Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure de M. Landry, chef de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 215 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) exerce le droit de réplique dévolu à l'auteur de la motion.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, prend en délibéré un rappel au règlement du leader de l'opposition officielle concernant la possibilité pour l'auteur d'une motion ayant lui-même présenté la motion de céder son droit de réplique.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

23 octobre 2003

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 25 en annexe)

Pour: **28** Contre: **62** Abstention: **0**

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Morin (Nicolet-Yamaska) et Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant les compensations versées aux producteurs bovins du Québec.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au mardi 28 octobre 2003, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 h 11, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 octobre 2003, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

23 octobre 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de M. Landry, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 25)

POUR - 28

Beaudoin	Charest	Legendre	Richard
Bédard	(<i>Rimouski</i>)	Lemieux	Robert
Bertrand	Côté	Létourneau	Simard
Boisclair	Deslières	Maltais	St-André
Bouchard	Doyer	Morin	Thériault
(<i>Vachon</i>)	Dufour	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	(<i>Masson</i>)
Bourdeau	Harel	Pagé	Valois
Charbonneau	Jutras	Pinard	Vermette

CONTRE - 62

Auclair	Charest	Gauthier	Normandeau
Audet	(<i>Sherbrooke</i>)	Gautrin	Ouimet
Bachand	Charlebois	Hamad	Paquet
Beauchamp	Cholette	Hamel	Paquin
Béchar	Clermont	Houda-Pepin	Pelletier
Bellemare	Corbeil	Jérôme-Forget	Perreault
Bergman	Couillard	Kelley	Picard
Bernard	Courchesne	L'Ecuyer	Reid
Bernier	Cusano	Lamquin-Éthier	Rioux
Blackburn	Delisle	Legault	Séguin
Bouchard	Descoteaux	(<i>Chambly</i>)	Théberge
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Després	Lessard	Thériault
Boulet	Dubuc	Loiselle	(<i>Anjou</i>)
Brodeur	Dumont	Marsan	Tomassi
Chagnon	Dupuis	Moreau	Vallières
Charest	Gabias	Morin	Vien
(<i>Matane</i>)	Gaudet	(<i>Montmagny-L'Islet</i>)	Whissell